

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2021 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 7 décembre 2020 et est la suivante pour les départements d'habilitation du Parisien : Annonces judiciaires et légales de Constitution de sociétés commerciales : tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 395€ HT - Société par actions simplifiée (SAS) 197€ HT - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 141€ HT - Société en nom collectif (SNC) 219€ HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 147€ HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) 124€ HT. Annonces judiciaires et légales hors Constitution de sociétés commerciales : tarifs HT à la ligne : 60 (4,37 €) - 75/92/93/94 (5,39 €) - 77/78/95 (5,14 €)

Enquête Publique

publilégal®
AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER

1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.96.58

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

PRÉFÈTE DU VAL DE MARNE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et des procédures d'utilité publique
21-29 avenue du général de Gaulle - 94 038 Créteil cedex
01 49 56 60 00

RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique portant sur une demande d'autorisation
environnementale au titre de la loi sur l'eau
dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC Gagarine-
Truillot sur la commune d'Ivry-sur-Seine

Par arrêté préfectoral n°2021/03846 du 21 octobre 2021 a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique portant sur une demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau déposée par l'établissement public d'aménagement « Orly Rungis Seine Amont » (EPA ORSA), dans le cadre de la réalisation du projet d'aménagement de la ZAC Gagarine-Truillot sur la commune d'Ivry-sur-Seine.

Cette enquête se déroulera du **lundi 15 novembre 2021 au mercredi 15 décembre 2021 inclus**, soit pendant 31 jours consécutifs, à la mairie d'Ivry-sur-Seine - Hôtel de Ville - Esplanade Georges Marrane, 94200 IVRY-SUR-SEINE.

Le siège de l'enquête est fixé à la préfecture du Val-de-Marne.

Madame Nicole SOILLY, cadre supérieure de La Poste à la retraite, exercera la fonction de commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, écrites et orales, à l'Hôtel de ville de la mairie d'Ivry-sur-Seine situé Esplanade Georges Marrane, 94200 IVRY-SUR-SEINE, en salle numéro 2 (4^{ème} étage) aux dates et horaires suivants :

- **Lundi 15 novembre 2021 de 9h à 12h**
- **Mercredi 24 novembre 2021 de 14h à 17h**
- **Samedi 04 décembre 2021 de 9h à 12h**
- **Mercredi 15 décembre 2021 de 14h à 17h**

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- en mairie d'Ivry-sur-Seine, aux jours et heures d'ouverture habituelle des services ;
- sur le portail internet des services de l'État dans le Val-de-Marne à l'adresse suivante :

<http://www.val-de-marne.gouv.fr/publications/AOEP-avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques>

- sur le registre électronique en ligne accessible à cette adresse : <http://zacgagarinetruillot.enquetepublique.net> ou via le site internet de la préfecture du Val-de-Marne ;
- sur un poste informatique mis à disposition à la préfecture du Val-de-Marne - siège de l'enquête, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Le public pourra formuler ses observations :

- sur le registre d'enquête (établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur) prévu à cet effet, à l'accueil de l'Hôtel de Ville de la mairie d'Ivry-sur-Seine, aux jours et heures d'ouverture habituelle des services et au siège de l'enquête ;
- sur le registre électronique en ligne accessible à cette adresse : <http://zacgagarinetruillot.enquetepublique.net> ou via le site internet de la préfecture du Val-de-Marne ;
- ou par correspondance, au siège de l'enquête, à l'attention de Mme Nicole SOILLY, commissaire enquêteur ;
- ou par voie électronique : zacgagarinetruillot@enquetepublique.net

Les contributions reçues par correspondance et par voie électronique seront annexées aux registres d'enquête et tenues à la disposition du public, dans les meilleurs délais, au siège de l'enquête.

À l'issue de l'enquête publique unique, le commissaire enquêteur transmettra le dossier accompagné de ses conclusions et de ses avis motivés, à la Préfète du Val-de-Marne.

Au terme de cette procédure, la Préfète du Val-de-Marne prendra un arrêté d'autorisation ou de refus de la demande présentée par l'établissement public d'aménagement « Orly Rungis Seine Amont ».

L'arrêté d'ouverture d'enquête est consultable sur le portail internet des services de l'État dans le Val de Marne : <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques>

EP 21-421

contact@publilegal.fr

Avis divers



ZAC du centre commercial du Grand Ensemble à

ALFORTVILLE

Conformément aux dispositions des articles R.311-5 et R. 311-9 du code de l'urbanisme la délibération du conseil de territoire du 9 juin 2021 n°CT2021.3/032-2 approuvant le dossier de réalisation modificatif et le programme des équipements publics actualisé de la ZAC du centre commercial du Grand Ensemble à Alfortville est affichée pendant un mois au siège de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, Europarc, 14 rue Le Corbusier à Créteil ainsi qu'en mairie d'Alfortville.

Le dossier correspondant peut être consulté à la Direction Aménagement et mobilités de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, 39 rue Auguste Perret, Europarc à Créteil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Conformément aux dispositions de l'article R153-21 du code de l'urbanisme la délibération du conseil de territoire du 9 juin 2021 n°CT2021.3/034 prescivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, approuvant les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation est affichée pendant un mois au siège de l'établissement public territorial

GRAND PARIS SUD EST AVENIR

(GPSEA), Europarc, 14 rue Le Corbusier à Créteil ainsi que dans les mairies des communes membres de GPSEA.



ZAC de la Ballastière Nord à

LIMEIL-BRÉVANNES

Conformément aux dispositions des articles R.311-5 et R. 311-9 du code de l'urbanisme la délibération du conseil de territoire du 9 juin 2021 n°CT2021.3/027 approuvant le dossier de réalisation et le programme des équipements publics de la ZAC de la Ballastière Nord est affichée pendant un mois au siège de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, Europarc, 14 rue Le Corbusier à Créteil ainsi qu'en mairie de Limeil-Brévannes, Hôtel de Ville.

Le dossier correspondant peut être consulté à la Direction Aménagement et mobilités de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, 39 rue Auguste Perret, Europarc à Créteil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Constitution de société

AUDIT & STRATEGY CEA
113 AV DU GENERAL DE GAULLE
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Par acte SSP du 09/11/2021, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PISCINE'N CO
Objet social : La commercialisation, la construction, la pose, la dépose, la rénovation et l'entretien de piscines, spas, saunas, hammams ainsi que la commercialisation de produits et accessoires destinés à ces équipements et à l'environnement de la piscine ; La réalisation de prestations de terrassement, de maçonnerie et de plomberie liées à l'installation de ces équipements et des aménagements connexes à ces équipements.
Siège social : 68 Bis avenue du Port au Fouarre 94100 Saint-Maur-des-Fossés.
Capital : 100000 €
Durée : 99 ans
Président : M. DIAS SANTANA Alex, demeurant 8 rue de la Mutualité, 93100 Montreuil

Directeur Général : M. FERREIRA Mathieu, demeurant 238 rue Albert, 94500 Champigny-sur-Marne
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : Cession soumise à agrément préalable de la collectivité des associés
Immatriculation au RCS de Créteil

Par acte SSP du 01/10/2021 il a été constitué une SAS dénommée: PAK SAS Nom commercial: M.H. MARKET Siège social: 49, rue paul bert 94290 VILLENEUVE LE ROI Capital: 10.000 € Objet: Supermarché, commerce en gros et de détail non spécialisé à prédominance alimentaire, cosmétique, maroquinerie. Livraison à domicile ou sur le lieu de travail. Président: M. RAJA Mohammad 49, rue paul bert 94290 VILLENEUVE LE ROI Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de CRETEIL

MagicLab
EURL au capital de 1000 €
Siège social :
43 Rue du Trou Grillon
91280 Saint-Pierre-du-Perray
891 309 049 RCS d' Evry
L'AGE du 03/09/2021 a décidé de transférer le siège social de la société 6 Place des 4 Saisons, 94440 Marolles-en-Brie, à compter du 03/09/2021-Gérant : M. TEJERINI Amin, demeurant 3 Allée des Cigognes, 94450 Limeil-Brévannes
Radiation au RCS d' Evry et réimmatriculation au RCS de Créteil

Divers société

SC DU 7 RUE PROUDHON

SCI au capital de 1000 € Siège social : 7 Rue Proudhon 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES RCS CRETEIL 483644167

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 01/10/2021, il a été décidé de nommer M LE Anh Viet Louis demeurant 22 Rue René Fallet 94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES en qualité de Gérant en remplacement de Mme KRIDANE Bouthéina, à compter du 01/10/2021. Modification au RCS de CRETEIL.

HERMANT DE LUZY

SCI au capital de 200000 € Siège social : 8, allée Augustin de Luzy 94300 VINCENNES RCS CRETEIL 814633442
Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16/09/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 16, Avenue de Stalingrad 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS à compter du 18/11/2021
Modification au RCS de CRETEIL.

FIBAT

SASU au capital de 10000 € Siège social : 3 avenue de la Révolution Française 94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE RCS CRETEIL 903589729
Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10/11/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 2 rue de Pontoise 95650 PUISEUX-PONTOISE à compter du 10/11/2021. Radiation au RCS de CRETEIL et immatriculation au RCS de PONTOISE.

Le Parisien

Publiez votre annonce légale avec Le Parisien

- Formulaires certifiés pour une annonce conforme**
- Attestation de parution pour le greffe gratuite sous 1h**
- Paiement 100% sécurisé**
- Affichage en temps réel**

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr

Le Parisien

Les plus belles affaires immobilières sont sur notre site avec nos ventes aux enchères publiques

www.leparisien.fr/ferrari/

TEAM MED/A